

La situation linguistique en Tunisie : Quelle évolution après la révolution

The Linguistic Situation in Tunisia: What evolution after the revolution?

Boughnim Amel

Institut National des Langues et Civilisations Orientales INALCO-Paris

amel.boughnim@voila.fr

Laboratoire Pluralité des langues et des identités

En Didactique : acquisition, médiations

Pour citer cet article :

Boughnim, A. (2015). La situation linguistique en Tunisie Quelle évolution après la révolution. *Revue Traduction et Langues* 14 (1), 83-93.

Abstract: *This contribution shed light on the language situation in Tunisia, particularly the status of the French language and the language of the Amazigh. We process including interviewing programs of both major political parties in Tunisia and based on qualitative interviews conducted with leaders of these parties' analysis. French enjoys independence from Tunisia a privileged status. Historically the language of administration and education, many Tunisians are now bilingual. However, since the so-called "Jasmine" revolution, this status is challenged by the rise of English in teaching but also because of some political parties who wish to emphasize classical Arabic and strengthen the Arab identity Tunisian Muslim. In contrast to the privileged status of the French language, Tamazight is completely absent political projects since independence. Despite their historical primacy on Tunisian soil, the Amazigh language and culture seem to be perceived as a threat for the Tunisian identity.*

Key words: *Linguistic situation, Tunisia, Tunisian bilingualism, French language, language and Tamazight culture, Nidaa Tounis, ennahdha.*

Résumé : *Cette contribution a pour objectif de faire la lumière sur la situation linguistique en Tunisie, et plus particulièrement sur le statut de la langue française et sur celui de la langue amazighe. Nous avons procédé notamment en interrogeant les programmes des deux principales formations politiques en Tunisie et en nous basant sur une analyse qualitative d'entretiens menées auprès de responsables de ces partis. Le français bénéficie depuis l'indépendance de la Tunisie d'un statut privilégié. Historiquement langue de l'administration et de l'enseignement, de nombreux tunisiens sont aujourd'hui bilingues. Toutefois, depuis la révolution dite « du jasmin », ce statut est remis en cause par la progression de l'anglais dans l'enseignement mais aussi du fait de certains partis politiques qui souhaitent privilégier l'arabe classique et renforcer l'identité arabo-musulmane des tunisiens. A l'opposé du statut privilégié de la langue française, la langue amazighe est complètement absente des projets politiques depuis l'indépendance. Malgré leur primauté historique sur le sol tunisien, la langue et la culture amazighes semblent être perçues comme une menace pour l'identité tunisienne.*

Mots clés: *Situation linguistique, Tunisie, bilinguisme tunisien, langue française, langue et culture tamazight, Nidaa Tounis, Ennahdha.*

1. Introduction

Cette contribution a pour objectif de faire la lumière sur la situation linguistique en Tunisie après la révolution, et plus précisément sur la langue française d'une part et sur la langue et la culture amazighes d'autre part. Ce choix se justifie par deux raisons. D'abord, la langue française a bénéficié depuis l'indépendance d'un statut privilégié en Tunisie, ce qui lui a conféré le statut de première langue étrangère et a entraîné chez les tunisiens, en plus d'une diglossie (arabe dialectal / arabe littéraire), un bilinguisme arabe/français. Or, certains responsables actuels ont remis en cause ce bilinguisme. Le président du mouvement *Ennahdha*¹, Rached Gannouchi a déclaré dans une interview à la radio *Express FM* : « On est devenu franco-arabe, c'est de la pollution linguistique. Nous encourageons l'apprentissage de toutes les langues, surtout les plus vivantes, sans perdre notre identité. Celui qui n'est pas fier de sa langue ne peut pas être fier de sa patrie »².

De son côté, le président provisoire actuel, Moncef Marzouki a déclaré : « L'on a besoin de nerfs d'acier pour pouvoir supporter une langue bâtarde où des mots en français se mêlent au dialecte tunisien, et à des phrases en arabe littéraire ».³ Ce sont ces deux déclarations qui étaient à l'origine de ce travail et qui m'ont amenées à faire un petit bilan de la situation linguistique en Tunisie pour voir s'il y a eu une évolution trois ans après la révolution.

Je me suis également intéressée à la langue et la culture amazighes parce qu'outre la primauté historique de cette langue sur le sol tunisien, suite à la révolution, plusieurs voix se sont levées pour revendiquer un droit linguistique et culturel amazighes.

Cette minorité linguistique et culturelle présente depuis plusieurs siècles sur le territoire, à l'instar de la minorité juive, était occultée avant la révolution. La revendication d'une identité amazighe composée d'une langue et d'une culture différente de l'identité arabe a été souvent étouffée. Ses manifestations se limitaient surtout à des animations folkloriques pour les touristes.

Pour dresser un petit bilan de la situation linguistique en Tunisie après la révolution, je me suis posée les deux questions suivantes :

- Est-ce que le bilinguisme tunisien arabe/français est menacé aujourd'hui en Tunisie ?
- Est-ce que la langue et la culture amazighes peut bénéficier d'une reconnaissance juridique et d'une présence réelle dans le paysage linguistique et culturel tunisien ?

Pour répondre à ces questions, j'ai mené 4 entretiens semi-directifs. Le premier avec un responsable au Ministère de l'enseignement supérieur, le deuxième avec le président

¹ Ce parti appelé aussi mouvement est un parti islamiste, fondé le 6 juin 1981. Interdit dans les années 90 par Ben Ali, plusieurs de ses leaders ont choisi l'exil. Ce parti a marqué son retour après la révolution et a obtenu la majorité aux élections 2011 avec 89 députés au sein de l'Assemblée Constituante. Il était au gouvernement de novembre 2011 à janvier.

² Ghannouchi R, « Notre langue c'est l'arabe », site <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/10/26/97001-20111026FILWWW00438-ennahda-notre-langue-c-est-l-arabe.php>

³ Marzouki M, « Quelles langues les arabes parleront-ils au siècle prochain ? », nov 2011, site *ElJazeera*, <http://www.gnet.tn/temps-fort/tunisie-plaidoyer-de-moncef-marzouki-en-faveur-de-la-langue-arabe/id-menu-325.html>

de l'Association Tunisienne de la Culture Amazighe, *ATCA*, le troisième avec le porte-parole du parti *Nidaa Tounis*⁴, et le quatrième avec le porte-parole du parti *Ennahdha*.

Le choix de ces deux partis s'est justifié par les résultats d'un sondage réalisé en février 2014⁵, et qui ont démontré qu'aux prochaines élections législatives et présidentielles (octobre et décembre 2014), ces deux partis seraient en tête.

J'ai interrogé les interviewés sur le statut de ces deux langues dans leurs programmes politiques. J'ai procédé par la suite à l'analyse qualitative des données recueillies. J'ai également interrogé la nouvelle constitution de janvier 2014 pour voir s'il y a eu des nouvelles orientations linguistiques par rapport à l'ancienne constitution de 1959.

Je commencerai d'abord par un bref aperçu historique de la Tunisie pour mieux comprendre le contexte. Ensuite, je parlerai du bilinguisme tunisien et du statut de la langue française et de la langue et de la culture amazighe avant la révolution. Puis, je ferai un état des lieux de ces trois années de transition, pour voir ce qui a pu changer concernant ces deux langues. Enfin, je présenterai les résultats des entretiens pour connaître les statuts que leur réservent les deux partis favoris, *Nidaa Tounis* et *Ennahdha*, dans leurs programmes politiques.

2. Cadre Théorique

2.1. Bref aperçu sur l'histoire de la Tunisie

La plupart des historiens s'accordent sur la présence première des tribus berbères sur le sol tunisien (appelé avant *Ifriqiya*) auxquelles se sont ajoutées différentes ethnies arrivées souvent par la mer. Il y a eu alors la conquête romaine ensuite au milieu du VII^{ème} siècle, l'invasion omeyyade (661 – 750), qui a rapidement islamisé et arabisé les populations. Puis les Aghlabides (800 – 909) ; les Fatimides (909 – 973) ; la dynastie berbère des Zirides (972 -1148) ; les Hafsides (1229 – 1574)⁶ ; l'Empire Ottoman (1574 – 1881) ; le Protectorat français (1181 – 1956).

Suite à l'indépendance en 1956, Bourguiba fut président de la Tunisie jusqu'en 1987. Ce dernier fut destitué en 1987 par Ben Ali lors d'un coup d'Etat. Ben Ali pris alors le pouvoir et le conserva jusqu'à sa fuite du pays, lors de la révolution tunisienne dite « du jasmin », le 14 janvier 2011.

Depuis la révolution et jusqu'à ce jour, la Tunisie est entrée dans une période de transition marquée par la succession de quatre gouvernements provisoires. Pendant cette période, en 2011, il y eut notamment les premières élections législatives véritablement démocratiques, qui permirent la création d'une Assemblée Nationale Constituante (ANC) chargée de rédiger une nouvelle constitution. Le parti islamiste *Ennahdha* sortit vainqueur de ces élections et forma un gouvernement qui dirigea le pays jusqu'en janvier 2014. Toutefois, face à une situation politique complexe, marquée par la menace terroriste,

⁴ Ce parti a été fondé en avril 2012. Il est composé de destouriens, de gens de gauche, de syndicalistes et d'indépendants

⁵ Sondage réalisé fin février par le cabinet *Sigma Conseil* sur un échantillon de 1517 tunisien, relatifs aux élections de novembre 2014. Les résultats de ce sondage ont montré que le parti *Nidaa Tounis* aurait 52,4% des voix devant le parti islamiste *Ennahdha* qui aurait 33,2%. Ces résultats ont été publiés au *Courrier de l'Atlas* du 3 mars 2014.

⁶ Les Hafsides ont pris Tunis pour capitale, d'où son nom actuel Tunisie.

l'insécurité et le chômage, et sous la pression de l'opposition, ce gouvernement démissionna pour laisser la place à un gouvernement indépendant. La tâche essentielle de ce gouvernement fut de préparer les élections législatives d'octobre 2014 et les élections présidentielles de décembre 2014.

2.2. Le bilinguisme tunisien

Comme c'est le cas dans la plupart des pays arabes, la situation sociolinguistique en Tunisie est marquée, par un phénomène de diglossie qui se traduit par l'existence de deux variétés linguistiques proches. Une langue vernaculaire, l'arabe dialectal tunisien, qui est la langue de communication, et une langue véhiculaire qui est l'arabe littéraire, doté d'un statut supérieur puisque c'est la langue du *Coran* et de la littérature

À cela s'ajoute l'apprentissage de la langue française dès la troisième année de l'école primaire. Le tunisien devient alors bilingue et ce bilinguisme se développe plus dans les villes et dans les régions côtières et touristiques.

2.2.1. L'enseignement du français

Pour Bourguiba, le français est un facteur de modernité et d'ouverture. Il a déclaré dans un de ses discours⁷ : « User du français ne porte pas atteinte à notre souveraineté mais nous ménage une large ouverture sur le monde moderne ».

Le bilinguisme arabe/ français est demeuré après l'indépendance, malgré un effort d'arabisation de l'administration et de l'enseignement qui n'a que partiellement réussi. En effet, alors que la langue arabe est devenue progressivement la langue de l'administration, la langue française est restée majoritairement la langue de l'enseignement, notamment dans les matières scientifiques. En ce qui concerne l'enseignement de la langue française, celle-ci est enseignée dès la troisième année de l'enseignement primaire⁸ avec un volume horaire important. L'anglais a commencé à partir de la rentrée 2008, à être enseigné en sixième année puis en cinquième année primaire. Le tableau ci-dessous montre l'importance du volume horaire de l'enseignement du français à l'école primaire et au collège comparé à celui de l'anglais, (année scolaire 2008 – 2009) :

	École primaire							Collège			
	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année	Total	7ème année	8ème année	9ème année	Total
français	-	-	224	224	252	224	924	126	126	140	392
anglais	-	-	-	-	-	56	56	56	56	56	168

Tableau 1. Volume horaire d'enseignement du français et de l'anglais au primaire et au collège

⁷ Discours prononcé devant des cadres de l'enseignement dans la ville de Bizerte, le 10 octobre 1968.

⁸ L'équivalent du CE2 en France. Le français sera enseigné à la rentrée 2010 dès la première année primaire (l'équivalent du CP en France).

Après l'indépendance, le français a continué à occuper une place importante non seulement dans l'enseignement primaire et secondaire mais aussi dans l'enseignement supérieur puisque le français est la langue d'enseignement des disciplines scientifiques. Ceci traduit la volonté des responsables de s'adapter au développement économique mondial par l'accès direct aux connaissances en développant chez l'apprenant des compétences bilingues et plurilingues.

2.2.2. *Le bilinguisme est un atout*

La plupart des neuropsychologues s'accordent à considérer le bilinguisme comme un atout considérable. Des études ont montré que les bilingues et les plurilingues développent des stratégies leur permettant d'augmenter les performances de leur système cognitif. Ils acquièrent ainsi une flexibilité cognitive qui va les aider à résoudre des problèmes.

Selon Bialystok⁹, le bilinguisme permet d'augmenter les performances du système cognitif des fonctions exécutives. De leur côté, Nicoladis *et al* ont comparé deux groupes d'enfants bilingues et unilingues. Leurs résultats ont montré que les enfants bilingues obtenaient des résultats supérieurs à divers tests de flexibilité mentale et d'habileté cognitive ainsi qu'à différentes tâches de résolution de problèmes verbaux et non verbaux.¹⁰ (Nicoladis *et al.*, 2006 : 60-67).

Dans une perspective européenne, le CECRL¹¹ met l'accent sur le développement et la construction de compétences plurilingues et pluriculturelles : « posséder une compétence plurilingue et pluriculturelle développe une conscience linguistique et communicationnelle, voire des stratégies métacognitives qui permettent à l'acteur social de mieux prendre connaissance et contrôle de ses propres modes « spontanés » de gestion des tâches et, notamment, de leur dimension langagière », (CECRL, 2001 : 105). Outre le fait de préparer l'apprenant à la mobilité, celui-ci peut s'appuyer sur ses connaissances dans l'autre, ou dans les autres langues, pour les transférer dans l'acquisition de la langue cible.

Contrairement aux déclarations des personnalités politiques mentionnées plus haut, évoquant une « pollution linguistique » et une « langue bâtarde », et faisant du bilinguisme tunisien / français un danger pour le dialecte tunisien, les études scientifiques montrent au contraire que le bilinguisme est un atout. La perte d'identité ou de la langue maternelle à cause de la maîtrise d'une deuxième langue, on parle alors de bilinguisme soustractif, est contredite par les données scientifiques. Le bilinguisme est en effet généralement additif car la personne bilingue a une identité plus fortement ancrée et une attitude positive envers sa langue maternelle. En outre, l'alternance codique (*code-switching*) est une spécificité du locuteur bilingue. Le fait de passer d'une langue à l'autre ne traduit pas la non maîtrise de celle-ci mais plutôt le déploiement de stratégies propres au sujet bilingue dans des situations d'interactions.

⁹ Bialystok, E. (1988). Levels of bilingualism and levels of linguistic awareness. *Developmental Psychology*, 24 (4), 560-567

¹⁰ Ramussen, C., Ho, E., Nicoladis, E., Leung, J., & Bisanz, J., (2006). Is the Chinese number-naming system transparent? Evidence from Chinese-English bilingual children. *Canadian Journal of Experimental Psychology*, 60, 60-67.

¹¹ *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, CECRL, 2001.*

2.3. La langue et la culture amazighes

La minorité amazighe présente en Tunisie a été ignorée avant la révolution par les présidents Bourguiba et Ben Ali.

Il n'y a jamais eu de volonté politique pour établir des statistiques exactes ou des études sur cette minorité linguistique et culturelle. On avançait un pourcentage de 1% de la population environ qui parlent la langue amazighe. Pourtant cette minorité est bien présente dans plusieurs régions en Tunisie, essentiellement dans les régions du sud du pays comme Djerba, Matmata, Douiret et Tamazret.

Dans son dix-neuvième rapport périodique (2006), le gouvernement tunisien affirme : « En ce qui concerne les berbères de Tunisie, on peut indiquer qu'ils sont particulièrement bien intégrés dans la société tunisienne, et qu'ils n'ont pas de revendications »¹². Or, les revendications des amazighs de Tunisie se résumaient dans le droit à affirmer leur langue et leur culture à côté de la langue et de la culture arabe. Mais les seuls droits qui leur ont été accordés avant la révolution, c'était la création de deux associations amazighes et la célébration d'un festival culturel une fois par an. Par ailleurs, l'article 1 de la constitution de 1959 stipule que : « La Tunisie est un État libre, indépendant et souverain ; sa religion est l'islam, sa langue l'arabe et son régime la république ». On peut donc se demander s'il n'y a pas une volonté politique d'empêcher l'expression de la culture, de l'identité et de la langue amazighe en Tunisie.

3. Interprétation des résultats

Les résultats obtenus à partir de l'analyse qualitative des entretiens et de l'analyse des deux articles 1 et 39 de la nouvelle constitution de janvier 2014 nous fournissent des données intéressantes sur les orientations politiques actuelles de ces trois dernières années après la révolution.

3.1. Le français après la révolution, entre maintien et perte de statut

Les résultats obtenus montrent que le statut privilégié de la langue française, statut dont elle bénéficie depuis plusieurs décennies, est maintenu. Toutefois, ce statut risque de changer à l'avenir et les orientations politiques concernant la langue française sont différentes d'un parti à l'autre. On note également que des réformes sont en cours pour accorder à l'anglais un statut plus important.

3.1.1. L'anglais entre en concurrence avec le français

À la rentrée 2015 - 2016, l'enseignement du français et de l'anglais à l'école primaire va légèrement changer. Le français sera enseigné dès la deuxième année primaire au lieu de la troisième année. L'anglais, qui était enseigné en cinquième année primaire, sera désormais enseigné en troisième année, soient deux années plus tôt. Par ailleurs, une année avant la révolution, une initiative a été mise en place dans l'enseignement

¹² Dix-neuvième rapports périodiques des États parties attendus en 2006, Examen des rapports présentés par les États parties conformément à l'article 9 de la convention, Nations-Unies, Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, 23 août 2007, 64 pages, p.5

public qui consiste en la création en 2010 d'un institut supérieur des affaires *TBS (Tunis Business School)* au sein duquel tous les cours sont assurés en anglais.

Cette initiative pour développer l'anglais en tant que langue d'enseignement dans le supérieur, à côté du français et de l'arabe, a été renforcée après la révolution. Un master de management à Kairouan et un master de gestion à Tunis, au sein duquel tous les cours sont assurés en anglais, ont notamment été mis en place. Un responsable de la direction générale de la rénovation universitaire au Ministère de l'enseignement supérieur a déclaré que l'objectif de cette orientation est d'assurer la qualité de l'employabilité : « susciter de nouveaux marchés vers les pays du Golfe ou vers d'autres pays comme l'Allemagne et l'Italie et atteindre un marché plus vaste ». Selon ce même responsable, une autre raison est derrière ces réformes, c'est d'avoir un accès direct à la technologie et à la pensée scientifique.

3.1.2. *Le français est un héritage linguistique à conserver*

Selon le porte-parole du parti *Nidaa Tounis*, la langue française occupe une place privilégiée et continuera à occuper cette place du fait de l'importance de son empreinte dans le paysage linguistique tunisien : « Elle est considérée comme notre deuxième langue car on était colonisé. Il est tout à fait normal que nous demeurons partisans de la pratique de cette langue ». Le français est ici considéré comme un héritage linguistique à conserver. En effet, la plupart des actes des colloques de *Nidaa Tounis* sont publiés en arabe et en français. On note aussi que les interventions des responsables sur les plateaux de télévision et de radio sont parfois bilingues. Les responsables s'adressent aux tunisiens en arabe dialectal, en arabe littéral et en français et certains prospectus du parti peuvent aussi être bilingues.

Dans le prospectus ci-dessous relatif aux inscriptions aux élections législatives d'octobre 2014, on remarque l'utilisation du dialecte tunisien mélangé à l'arabe littéral et au français (pour le français, on remarque la présence de l'acronyme « CIN » pour carte d'identité nationale).



Prospectus du parti *Nidaa Tounis*

Selon le porte-parole de *Nidaa Tounis*, le bilinguisme tunisien est un atout et la langue française est un héritage linguistique qu'il faut conserver. Les relations et la coopération avec les autres pays ne peuvent se faire qu'à travers l'ouverture aux langues étrangères.

4. Le français est la langue de la colonisation

Selon le porte-parole du parti *Ennahdha*, la langue française doit occuper moins de place parce que c'est la langue de la colonisation : « Nous avons été colonisés par la langue et nous avons adhéré à la francophonie longtemps. Il faut arrêter maintenant avec ça et privilégier la langue arabe ».

Il y a une volonté claire de la part des responsables du parti d'adopter l'arabe classique comme langue principale dans les domaines de l'enseignement et de l'administration. Selon le porte-parole, l'arabe classique est une composante importante de l'identité tunisienne qu'il faut faire rayonner de nouveau : « اعادة اعتبار / اعادة اشعاع ». Les langues étrangères ne sont pas les seules à permettre une ouverture sur le monde : « Promouvoir cette langue (l'arabe) comme facteur de renaissance de la civilisation, garantissant l'unité nationale et l'interaction positive et créatrice dans les dialogues entre les cultures du monde »¹³.

De façon générale, les responsables du parti privilégient dans leurs discours l'utilisation de l'arabe classique au détriment de l'arabe dialectal. De façon étonnante le porte-parole a justifié le choix de l'arabe classique, par rapport à l'arabe dialectal, du fait que ce dernier ne serait pas compris de tous les tunisiens. Or le dialecte tunisien est compris de tous, étant donné qu'il est la langue maternelle, et les variantes observées selon les différentes régions sont minimales. A contrario, l'arabe classique n'est correctement compris que des personnes ayant suivi des études longues.

Le bilinguisme arabe / français est remis en cause par les responsables du parti *Ennahdha*. Le président du parti considère ce bilinguisme comme étant une « pollution linguistique » et le français doit laisser la place à l'arabe classique, une langue nationale qui permettrait l'ouverture sur les autres cultures.

4.1 La langue et la culture amazighes : quelle reconnaissance après la révolution ?

4.1.1 Des revendications restées sans réponse

Après la révolution, la minorité amazighe en Tunisie demeure ignorée des politiques et même parfois reniée. En effet, le président provisoire Marzouki a déclaré : « Lorsque l'arabe cohabite dans un espace commun avec des langues locales, comme l'amazighe en Algérie et au Maroc, et le pulaar en Mauritanie, l'Etat se doit de développer ces langues, étant une partie du patrimoine en commun »¹⁴. Cette déclaration est étonnante car elle sous-entend qu'il n'y a pas de minorité amazighe en Tunisie mais seulement dans les autres pays du Maghreb.

¹³ <http://www.annahdha.fr/le-parti/objectifs-et-moyens/>

¹⁴ Extrait d'un article du président provisoire actuel Marzouki, paru dans le site d'al-Jazzera sous l'intitulé « Quelle langue les Arabes parleront ils au siècle prochain » <http://www.gnet.tn/temps-fort/tunisie-plaidoyer-de-moncef-marzouki-en-faveur-de-la-langue-arabe/id-menu-325.html>.

Selon le président de l'Association Amazighe *ATCA*, la minorité amazighe a des revendications qui consistent à obtenir le droit d'être reconnu comme étant une minorité présente sur le territoire tunisien, avec une langue et une culture différente qu'il faut valoriser. Ils ont soumis à l'*ANC* une demande de constitutionnalisation des « droits culturels amazighs » mais cette demande a été rejetée (seulement un député a voté pour). D'une manière plus générale, ces revendications n'ont remporté le soutien que de quelques universitaires. Leur seul gain a été l'obtention de l'autorisation pour la création de quatre associations supplémentaires. La demande soumise au ministre de la culture pour créer un centre culturel amazighe a été rejetée. Selon le président de l'*ATCA*, le ministre de la culture aurait répondu qu'il ne voulait pas être à l'origine de la création d'un Etat dans un Etat.

L'article 1 de la nouvelle constitution de janvier 2014 demeure inchangée par rapport à celui de la constitution de 1959 (seul l'ordre des mots a été modifié), et il n'y a toujours pas de référence aux langues minoritaires en Tunisie, telles que l'hébreu ou l'amazighe. En revanche, l'article 39 a été ajouté et il stipule l'existence d'une seule identité arabo-musulmane et d'une seule langue arabe pour le peuple tunisien : « L'état veille aussi à enraciner l'identité arabo-musulmane et l'appartenance nationale dans les jeunes générations et à ancrer, à soutenir et à généraliser l'utilisation de la langue arabe »¹⁵

Même après la révolution, les minorités linguistiques en Tunisie sont donc encore ignorées des textes.

4.1.2 Une reconnaissance non affirmée

Le porte-parole d'*Ennahdha* a affirmé que la langue et la culture amazighes sont une composante de l'histoire tunisienne et qu'elles doivent de ce fait être reconnues : « ils ont le droit d'être reconnus et que la langue soit enseignée ». Toutefois, pour les responsables d'*Ennahdha*, seule l'identité arabo-musulmane est mise en avant. Ceci est exprimé explicitement dans les objectifs du parti : « Consolider les valeurs de tolérance, de modération et d'ouverture, tout en préservant l'identité arabo-islamique de notre peuple »¹⁶.

Le porte-parole du parti *Nidaa Tounis* a lui aussi affirmé que la langue et la culture amazighes sont une composante de la réalité tunisienne : « On ne peut pas nier notre histoire, l'histoire constitue une continuité ». Il a aussi affirmé que celle-ci ne constitue pas une menace pour l'identité tunisienne et qu'elle ne sera ni dévalorisée, ni méprisée ni oubliée. En revanche, bien qu'il nous ait affirmé le contraire, une autre de ses déclarations contredit ses propos : « reconnaître les minorités, leur accorder toutes les conditions de vie sans toucher l'intérêt du pays ». Implicitement, il y ait en effet affirmé que les minorités en Tunisie peuvent constituer une menace pour l'intérêt du pays.

Pour les responsables des deux partis, il n'existe donc pas de volonté explicite, ni dans leurs programmes, ni dans leurs discours, ni dans leurs actions concrètes, pour la reconnaissance de la langue et de la culture amazighes.

¹⁵ Article 39 de la constitution tunisienne, janvier 2014.

¹⁶ <http://www.ennahdha.fr/le-parti/objectifs-et-moyens/>

5. Conclusion

Dans ce travail, j'ai tenté de dresser un bilan de la situation linguistique avant la révolution puis après la révolution, en soulignant les choix concernant d'une part le bilinguisme arabe /français et d'autre part la reconnaissance de la langue et de la culture amazighes.

Les résultats ont montré que si les décideurs politiques ont maintenu, après la révolution, le statut de première langue étrangère du français, l'enseignement de l'anglais est de plus en plus encouragé. Considéré comme la langue permettant l'employabilité et l'accès à la pensée scientifique et à la technologie, l'anglais commence notamment à se répandre en tant que langue d'enseignement dans le supérieur, à l'instar de l'arabe et du français.

Pour les responsables du parti *Ennahdha*, la langue française doit occuper moins de place car il s'agit de la langue de la colonisation. Leur objectif est de promouvoir l'utilisation de la langue arabe, associée à l'identité arabo-musulmane des tunisiens, et qu'il s'agit de faire « rayonner » de nouveau.

Pour les responsables du parti de *Nidaa Tounis*, le statut du français doit être conservé car il s'agit d'un héritage linguistique et d'une langue d'ouverture sur le monde. En ce qui concerne la reconnaissance de la langue et de la culture amazighes, la situation n'a pas réellement changé après la révolution. Les demandes soumises à l'ANC et au ministre de la culture concernant les droits culturels des amazighes ont été globalement rejetées et la nouvelle constitution de janvier 2014 ne fait aucune référence aux minorités présentes sur le sol tunisien.

Les responsables des partis politiques *Ennahdha* et *Nidaa Tounis* s'accordent sur la nécessité d'une reconnaissance de la langue et de la culture amazighes. Toutefois, les références à cette minorité sont totalement absentes de leurs programmes. Malgré leur primauté historique en Tunisie, la langue et la culture amazighes semblent perçues comme une menace pour l'identité tunisienne.

Le choix d'une politique linguistique dépend donc de facteurs pragmatiques, tels que l'utilité d'une langue dans la vie professionnelle, tel est le cas de l'anglais. Mais ce qui est en jeu en Tunisie avec la promotion de l'arabe classique ou du français ou avec le rejet de la langue et de la culture amazighes, tient davantage aux questions identitaires d'un peuple qui, dans cette période post-révolutionnaire, est en train de décider de son avenir.

Références

- [1] BAILYSTOK, E. (1988), Levels of bilingualism and levels of linguistic awareness, *Developmental Psychology* 24 (4), 560-567.
- [2] RAMUSSEN. C, HO. E, NICOLADIS. E, LEUNG. J & BISANZ, J. (2006), Is the Chinese number-naming system transparent? Evidence from Chinese-English bilingual children, *Canadian Journal of Experimental Psychology* (60), 60-67.
- [3] GHANNOUCH, R. Notre langue c'est l'arabe, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/10/26/97001-20111026FILWWW00438-ennahda-notre-langue-c-est-l-arabe.php>
- [4] MARZOUKI, M, « Quelles langues les arabes parleront-ils au siècle prochain ? », nov 2011, site ElJazeera, <http://www.gnet.tn/temps-fort/tunisie-plaidoyer-de-moncef-marzouki-en-faveur-de-la-langue-arabe/id-menu-325.html>
- [5] ENNAHDA, FRANCE <http://www.ennahdha.fr/le-parti/objectifs-et-moyens/>